

RAPPORT

ATELIER D'ELABORATION DU CADRE DES RESULTATS DU DOCUMENT DU PROJET

**« CONSTRUIRE ET RENFORCER LA CAPACITE NATIONALE A METTRE EN ŒUVRE LES ELEMENTS DU
CADRE DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS »**

Espace Dera Tsiadana, Antananarivo, 13 septembre 2018

Hery A. Rakotondravony, Leonardo Massai & Bertin Andriamanantsoa



Mentions légales

Conservation International Madagascar
Lot II W 27 D - Ankorahotra Antananarivo-101
Téléphone 261 20 22 609 79
<https://www.conservation.org/global/madagascar>

Hery A. Rakotondravony, Leonardo Massai & Bertin Andriamanantsoa. 2018. Rapport de l'atelier d'élaboration du cadre des résultats du document du projet « Construire et renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments du cadre de transparence de l'Accord de Paris », Espace Dera Tsiadana, Antananarivo, 13 septembre 2018. Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts. Conservation International. Fonds pour l'Environnement Mondial. Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

« *Building and strengthening Madagascar’s national capacity to implement the transparency elements of the Paris Agreement* »

Rapport de l’atelier d’élaboration du cadre des résultats du document du projet

Hery A. Rakotondravony, Leonardo Massai & Bertin Andriamanantsoa. 2018. Rapport de l’atelier d’élaboration du cadre des résultats du document du projet « Construire et renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments du cadre de transparence de l’Accord de Paris », Espace Dera Tsiadana, Antananarivo, 13 septembre 2018. Ministère de l’Environnement, de l’Ecologie et des Forêts. Conservation International. Fonds pour l’Environnement Mondial. Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Résumé

En mars 2018, le Conseil du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a approuvé le projet « Construire et renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments du cadre de transparence de l'Accord de Paris »¹ (CBIT Madagascar). Ce projet est développé conjointement par le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC) sis au Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF) et Conservation International (CI). Il est destiné à renforcer la capacité nationale pour la mise en œuvre du Cadre de transparence établi par l'Article 13 de l'Accord de Paris, en tenant compte des contributions déterminées nationales (CDN) de Madagascar. L'atelier de lancement officiel de la phase « *Project Preparation Grant* », correspondant à l'élaboration du document du projet (ProDoc) s'est déroulé le 14 août 2018 à Antananarivo et qui a permis d'établir une cartographie préliminaire des différents acteurs.

Continuant l'élan pour l'élaboration de ce ProDoc, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, à travers son Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC), conjointement avec Conservation International (CI), a organisé un atelier d'élaboration du cadre des résultats du projet CBIT Madagascar. L'atelier a réuni les différents acteurs identifiés lors de l'atelier de lancement et s'est tenu à l'Espace Dera, Tsiadana, Antananarivo, le 13 septembre 2018.

A l'issue de l'atelier, des informations sur les états des lieux T0 de chacune des trois composantes du projet ont été collectés, ainsi que les valeurs cibles correspondantes à chacune de ses résultats attendus. Les propositions d'indicateurs présentées dans le Project Identification Form (PIF), ainsi que ceux ajoutés par le consultant, ont été présentées et discutées avec les participants. Deux autres ateliers de consultation sont encore prévus dans le cadre de la préparation du ProDoc et porteront sur :

- L'arrangement institutionnel et le plan d'engagement des acteurs ;
- L'élaboration du plan de suivi du projet.

¹ « *Building and strengthening Madagascar's national capacity to implement the transparency elements of the Paris Agreement* ».

Contenu

| | |
|--|-----|
| Résumé | ii |
| Contenu | iii |
| Liste des figures | iv |
| Liste des tableaux | iv |
| Liste des abréviations | v |
| 1. Contexte | 1 |
| 2. Mots d'ouverture de l'atelier | 1 |
| 3. Mise en contexte de l'atelier d'élaboration du cadre des résultats du ProDoc CBIT Madagascar (présentée par Michel Omer Laivao et Hery A. Rakotondravony)..... | 2 |
| Questions et commentaires sur la présentation | 2 |
| 4. Information sur le projet (présentée par Michèle Andrianarisata)..... | 3 |
| Questions et commentaires sur la présentation | 3 |
| 5. Travaux de définition des états des lieux T0 et des valeurs cibles du projet au niveau de chaque composante du projet | 5 |
| 6. Prochaines étapes concernant l'atelier et l'élaboration du ProDoc | 5 |
| 7. Mots de clôture de l'atelier | 6 |
| Annexe 1: Termes de référence de l'atelier | 14 |
| Annexe 2 : Mise en contexte de l'atelier. Présentation 1 : Michel O. Laivao | 19 |
| Annexe 3 : Information sur le projet (présentation par Michèle Andrianarisata) | 28 |
| Annexe 4 : Fiche de présence..... | 32 |

Liste des figures

- Figure 1 :** Dr Michel O. Laivao, Point focal national de la CCNUCC, lors de son allocution d'ouverture 1
- Figure 2 :** Séance plénière de clarification après la mise en contexte du projet..... 4

Liste des tableaux

- Tableau 1 :** Cadre des résultats du projet CBIT Madagascar discuté lors de l'atelier du 13 septembre 2018..... 7

Liste des abréviations

| | |
|-----------------|---|
| AFOLU | Agriculture, Forestry and Land Use |
| AQ/CQ | Assurance Qualité / Contrôle Qualité |
| BNC REDD + | Bureau National de Coordination REDD-plus |
| BNCC | Bureau National de Coordination des Changements Climatiques |
| BUR | <i>Biennial Update Report</i> (Rapport Biennal Actualisé) |
| CBIT Madagascar | Projet « Construire et renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments du cadre de transparence de l'Accord de Paris » |
| CBIT | <i>Capacity Building Initiative on Transparency of the Paris Agreement</i> |
| CCNUCC | Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques |
| CDN | Contributions Déterminées au niveau National |
| CI | Conservation International |
| CPDN | Contributions Prévues Déterminées au niveau National |
| FEM | Fonds pour l'Environnement Mondial |
| GCP | <i>Global Coordination Platform</i> |
| GES | Gaz à effet de serre |
| MEAH | Ministère de l'Eau, Assainissement et Hygiène |
| MEEF | Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts |
| MFB | Ministère des Finances et du Budget |
| MNP | Madagascar National Parks |
| MRV | <i>Measuring, Reporting and Verification</i> |
| NAMA | <i>National Appropriated Mitigation Actions</i> (Actions Nationales d'Atténuations Appropriées) |
| NATCOM | Communications Nationales |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| PIAA | Programme Intégré d'Assainissement d'Antananarivo |
| PPG | <i>Project Preparation Grant</i> |
| ProDoc | Document de projet |
| REDD-plus | Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts, conservation, gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement |
| SAMVA | Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo |
| SDAUM | Schéma Directeur d'Assainissement Urbain à Madagascar |
| SIE | Système d'Information Energétique |
| SNISE | Système National Intégré de Suivi Evaluation |
| SNSF | Système National de Suivi Forestier du REDD-plus |
| TCN | Troisième Communication Nationale à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques |

1. Contexte

En mars 2018, le Conseil du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) a approuvé le projet « Construire et renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments du cadre de transparence de l'Accord de Paris »² (CBIT Madagascar). Ce projet est développé conjointement par le Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC) sis au Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF) et Conservation International (CI). Il est destiné à renforcer la capacité nationale pour la mise en œuvre du Cadre de transparence établi par l'Article 13 de l'Accord de Paris, en tenant compte des contributions déterminées nationales (CDN) de Madagascar. L'atelier de lancement officiel de la phase « *Project Preparation Grant* » (PPG), correspondant à l'élaboration du document du projet (ProDoc), s'est déroulé le 14 août 2018 à Antananarivo et qui a permis d'établir une cartographie préliminaire des différents acteurs.

Continuant l'élan pour l'élaboration du ProDoc, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, à travers son Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC), conjointement avec Conservation International (CI), a organisé un atelier d'élaboration du cadre des résultats du projet CBIT Madagascar. L'atelier a réuni les différents acteurs identifiés lors de l'atelier de lancement et s'est tenu à l'Espace Dera, Tsiadana, Antananarivo, le 13 septembre 2018. Le déroulement de cet atelier est présenté dans ce rapport.

2. Mots d'ouverture de l'atelier

Figure 1 : Dr Michel O. Laivao, Point focal national de la CCNUCC, lors de son allocution d'ouverture.



Dr Michel O. Laivao, Point focal national de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), a représenté le Secrétaire Général du MEEF qui a été retenu ailleurs. Il a également transmis les excuses du nouveau Directeur du BNCC qui vient d'être nommée jeudi dernier et qui s'est excusé pour ne pas pouvoir participer à cet atelier. Retenu dans la préparation de la planification de l'élaboration du Plan National d'Adaptation, le Service Adaptation du BNCC n'a pas pu également participer à l'atelier.

Dr Laivao a mentionné que ce projet promeut la démarche participative en impliquant tous les acteurs concernés au début du développement

du ProDoc. Il a fait remarquer toutefois les lacunes dans les départements ministériels en matière de données et a illustré ses propos avec les différences entre les données disponibles auprès de l'Institut National de la Statistique et celles des départements ministériels. Il a conclu ainsi l'importance du projet CBIT qui contribuera à résoudre certains problèmes liés aux données sectorielles et le rapportage des actions de lutte contre les changements climatiques. Il a terminé son intervention en remerciant les participants pour leur intérêt encore une fois manifeste dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et leur a souhaité un atelier plein de succès.

² « *Building and strengthening Madagascar's national capacity to implement the transparency elements of the Paris Agreement* ».

3. Mise en contexte de l'atelier d'élaboration du cadre des résultats du ProDoc CBIT Madagascar (présentée par Michel Omer Laivao et Hery A. Rakotondravony)

Dr Laivao a lancé sa présentation en rappelant que le CBIT découle de la mise en œuvre de la CCNUCC et des traités suivants dont le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris. Il a précisé que le Cadre de transparence constitue la base de la mise en œuvre de l'Accord de Paris et a signalé le Global Stocktake en 2025 qui fera le point dans l'évaluation mondiale de la mise en œuvre des CDN. Le Cadre de transparence concerne les thématiques de l'Accord de Paris suivants : Inventaire des gaz à effet de serre (GES), Atténuation, Adaptation, et Besoins financiers, transfert de technologie et renforcement des capacités. Il a conclu sa présentation avec la situation actuelle de l'élaboration du ProDoc.

M. Hery A. Rakotondravony, représentant de l'équipe des consultants, a continué la mise en contexte de l'atelier en montrant une proposition de structure du Cadre de transparence du projet CBIT Madagascar. Il a enchaîné ensuite sur le concept Mesure-Rapportage-Vérification (MRV) en illustrant ses propos avec le système MRV du REDD-plus et celui du sous-secteur Electricité à Madagascar. Il a terminé sa présentation sur un aperçu des états des lieux T0 de chacune des trois composantes du projet CBIT Madagascar.

Questions et commentaires sur la présentation

Mme Michèle Andrianarisata, Directeur Conservation Stratégies auprès de CI Madagascar : Est-ce que chaque secteur de la composante Atténuation des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de Madagascar aura un système MRV ?

M. Gerard Rambeloarisoa, Directeur Exécutif de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar : La collecte des données devrait correspondre au renforcement des capacités pour la gestion des bases de données. Il a également demandé comment impliquer les autres acteurs en vue de la réduction des émissions des GES ?

Mme Sahondra Rajoelina, Directeur-pays de CI Madagascar : Est-ce qu'il y a déjà un cycle pour la collecte des données ? Combien de temps faudrait-il entre la collecte des données et la soumission du Rapport Biennal Actualisé (BUR, « *Biennial Update Report* ») ?

Mme Jocelyne Ratahiriarivony, Coordonnateur de projet au sein du Service Autonome de Maintenance de la Ville d'Antananarivo (SAMVA) : Est-ce que les deux ans prévus pour l'exécution du projet suffiront-ils pour mettre en place les infrastructures institutionnelles requises par rapport aux défis des données ? Le SAMVA a déjà un système de collecte et de validation des données. Elle a signalé que sur le secteur Déchet, le SAMVA possède un système de caractérisation des déchets (déchets biodégradables, fermentescibles, etc.), ce qui devrait correspondre à des demandes spécifiques.

M. Tantely Rakotoarimanana, représentant de la Fondation Tany Meva a remarqué la nécessité de renforcer les capacités des opérateurs sectoriels pour répondre aux besoins du Cadre de Transparence. Il a également signalé que les Ministères ont beaucoup de responsabilités par rapport aux données et ont besoin d'être sensibilisés pour mettre à la disposition du projet les informations nécessaires.

M. Michel O. Laivao a signalé qu'au niveau du secteur Industrie, les opérateurs privés ont peur de fournir les données par crainte de nouvelle taxe.

M. Luc Andriamarolaza, Directeur de la Météorologie Appliquée auprès du Ministère du Transport et de la Météorologie, a signalé que des coûts supplémentaires dans la mise en œuvre de l'arrangement institutionnel sont nécessaires pour faciliter l'implication de l'Etat. Il a aussi parlé que les investissements météorologiques exigent des coûts supplémentaires, d'où la nécessité de trouver un moyen pour asseoir la stabilité des systèmes de collecte des données. Il a aussi signalé que les valeurs ajoutées et les impacts économiques des systèmes de collecte des données devraient être évalués afin d'obtenir l'adhésion du Ministère des Finances et du Budget (MFB) sur la nécessité de pérenniser ces systèmes. L'équipe de consultant devrait approfondir cette option de pérennisation du système de collecte des données. Il a terminé son intervention en demandant si le secteur Transport est concerné par la proposition de structure de Cadre de Transparence présentée par M. Hery A. Rakotondravony.

M. Gérard Rambeloarisoa a proposé que chaque Ministère devrait disposer de moyens pour pérenniser les systèmes de collecte des données, vu leur importance ; et le MFB devrait être impliqué pour discuter de la pérennisation. Il a aussi mentionné qu'une économie d'échelle devrait être obtenue s'il y a conception d'un ensemble de système de gestion de bases de données concernant plusieurs secteurs.

M. Aro Rajaonarivo, représentant de Madagascar National Parks (MNP), a demandé si ce sont les secteurs qui vont développer leur méthode de collecte des données.

M. Luc Andriamarolaza a demandé s'il serait possible d'inclure parmi les activités du ProDoc une étude de faisabilité de la mise en place du système de collecte des données.

4. Information sur le projet (présentée par Michèle Andrianarisata)

Mme Michèle Andrianarisata a commencé sa présentation en rappelant l'intitulé du projet. Elle a mentionné que la durée du projet est de 24 mois et à mettre en œuvre au niveau national. Le projet a un montant de 1,3 millions de dollar américain. Il a continué sa présentation en rappelant les objectifs du projet et l'a terminé en parcourant les résultats attendus des trois composantes de la CBIT Madagascar.

Questions et commentaires sur la présentation

Mme Sahondra Rajoelina a demandé où est-ce qu'on va capturer, dans le ProDoc, les discussions concernant les présentations précédentes.

M. Michel O. Laivao a mentionné la nécessité d'utiliser à bon escient les outils obtenus à partir des activités de renforcement des capacités du projet CBIT et de tous les autres projets d'ailleurs, pour asseoir les garanties de continuité des activités afférentes au gestion des données. Il a rappelé que les sous-secteurs Forêt et Biodiversité sont inclus dans le secteur Agriculture, Forestry and Land Use (AFOLU) depuis la révision de la Directive des Inventaires des GES en 2006. Il a proposé d'inclure dans le projet CBIT, au titre de la composante Adaptation de la CDN, les secteurs Santé Publique et Eau, considérant les possibilités d'obtenir facilement des données au niveau de ces deux secteurs. Il a aussi souligné que lors de l'élaboration de la Troisième Communication Nationale (TCN), les données ont été collectées au niveau des chefs-lieux des Provinces et la ville d'Antsirabe, ce qui a permis de constater les différences au niveau des systèmes de gestion des données à Antananarivo et dans les autres villes provinciales.

Figure 2 : Séance plénière de clarification après la mise en contexte du projet.



Mme Jocelyne Ratahiriarivony a suggéré de voir de près le recrutement des personnes à affecter aux activités du projet, ainsi que la stabilité de la structure organisationnelle des départements ministériels. Elle a également signalé l'existence de quelques projets qui comportent des volets « données » concernant le secteur Déchet : Programme Intégré d'Assainissement d'Antananarivo ou PIAA ; Schéma Directeur d'Assainissement Urbain à Madagascar ou SDAUM.

M. Aro Rajaonarivo a signalé que les organismes rattachés au MEEF sont obligés de rapport au Coordonnateur Général des Organismes Rattachés qui renvoie les informations alimenter le Syst7me National Intégré de Suivi Evaluation (SNISE).

M. Gérard Rambeloarisoa a demandé que par rapport aux différences des capacités au niveau de chaque département ministériel, serait-il possible d'appliquer les systèmes développés au niveau de certains Ministères à ceux qui n'en ont pas encore ? Il est également important de cibler les Départements nécessitent des renforcements des capacités, ainsi que les différences notables entre les secteurs et certains n'ont pas les capacités d'alimenter le système de gestion des bases de données prévu par la structure de Cadre de transparence de la CBIT Madagascar.

M. Tantely Rakotoarimanana a proposé de revoir comment on va gérer les trois travaux de groupes prévus, du fait que certains secteurs ne sont pas représentés et que l'Adaptation n'est pas présente dans la salle. Il a expliqué la différence apparente entre le MRV de REDD-plus et celui de l'Electricité sur le fait que les données concernant le secteur Electricité font impliquer des différences technologiques utilisées pour la production d'électricité, ce qui nécessite l'intervention directe des organes de régulation pour la vérification des informations.

Mme Frida Raveloson, représentante du Ministère de l'Eau, Assainissement et Hygiène (MEAH), a signalé que son Ministère prévoit de mettre en place des services techniques au niveau de chaque

commune, mais que les moyens de mise en œuvre y afférents sont encore au stade discussion. Elle a également souhaité que les procédés de collecte des données devront suivre un canevas unique.

5. Travaux de définition des états des lieux T0 et des valeurs cibles du projet au niveau de chaque composante du projet

Cette séance a été prévue sectionnée en trois travaux de groupes (une pour chaque composante ; 1^è partie : états des lieux T0 pour chaque réalisation du projet et valeurs cibles correspondantes pour les réalisations attendues ; 2^è partie : développement d(es) indicateur(s) correspondant à chaque réalisation attendue). Toutefois, étant donné que certains départements sectoriels ne sont pas représentés et que le nombre de participants ne permettait pas de garantir des discussions riches au niveau de chaque groupe de travail, les discussions ont été menées en plénière. Ces discussions se déroulaient successivement « *output* » par « *output* », au niveau de chacune des trois composantes.

Pour mieux diriger les discussions et pour gérer les contraintes temporelles, les travaux déjà préétablis par l'équipe de consultant ont été projetés sur un écran et puis discutés et validés par les participants. Les discussions des présentations antérieures ont servi d'alimenter chacune des lignes correspondantes. Les résultats des discussions sont présentés dans le tableau 1.

6. Prochaines étapes concernant l'atelier et l'élaboration du ProDoc

M. Hery A. Rakotondravony a proposé d'élaborer un canevas sous format Excel pour l'identification des valeurs cibles des formations visées par l'Output 3.1.1 (nombre d'acteurs et de formateurs de formateurs à former pour chaque secteur). Il a également mentionné que le tableau de cadre des résultats élaboré lors de cet atelier sera partagé aux parties prenantes du projet CBIT Madagascar pour leur commentaire et observation.

M. Michel O. Laivao a proposé à l'équipe de consultant de considérer les points suivants pour les activités de renforcement des capacités techniques visées par la Composante 3 :

- Le projet concernant les trois Conventions de Rio prévoit de mettre en place un site web pour centraliser les données y afférentes. CBIT Madagascar devrait identifier quelles seraient les portées de ce projet vis-à-vis de ce projet sur les trois conventions.
- L'Agence Française de Développement prévoit une activité de renforcement des capacités institutionnel en matière d'adaptation au changement climatique.
- Le Projet Renforcement des Compétences et des Capacités d'adaptation au Changement climatique financé par l'Union Européenne et le Gouvernement Allemand, exécuté par la Coopération allemande prévoit de mettre en place un système de gestion des bases de données au sein du Service de Gestion des Bases de Données du BNCC.

Mme Ambinintsoa Heritokilalaina, chargée d'étude du Service Atténuation du BNCC et modératrice de l'atelier, a énuméré les prochaines étapes du projet :

- Atelier de développement de l'arrangement institutionnel et du plan d'engagement des acteurs (avant fin septembre 2018) ;
- Atelier d'élaboration du plan de suivi (avant fin Octobre 2018) ;
- Consultations individuelles (avant fin septembre 2018).

7. Mots de clôture de l'atelier

M. Michel O. Laivao, Point Focal National de la CCNUCC, a réitéré l'importance du projet CBIT Madagascar en matière de lutte contre les changements climatiques et l'atteinte de nombreux objectifs internationaux développés sous l'égide du système des Nations Unies et dont les échéances se convergent en 2030 (Objectifs du Développement Durable, Convention de lutte contre la Désertification, CCNUCC, etc.). Il a terminé son intervention en remerciant tous les participants, Conservation International et l'équipe de consultant. L'atelier s'est terminé à 16:30.

Tableau 1 : Cadre des résultats du projet CBIT Madagascar discuté lors de l'atelier du 13 septembre 2018

| Résultats attendus et indicateurs | Etat des lieux T0 | Valeurs cibles à la fin du projet | Réalisations attendues et indicateurs |
|---|--|--|---|
| Component 1: Renforcer les arrangements institutionnels, les politiques, les stratégies, les programmes et les organes de coordination au sein des institutions nationales et tous les secteurs concernés pour répondre aux exigences du Cadre de transparence de l'Accord de Paris. | | | |
| <p>Résultat 1.1 Arrangements institutionnels, pour répondre aux exigences du cadre renforcé de transparence de l'Accord de Paris, évalués et recommandations développées</p> <p><i>Indicateur 1.1.1:</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Collecte de données et transfert de données non réglementées, absence de systématisation de données (politique sectorielle n'obligeant pas l'existence de base de données) • Lacune juridique au niveau des collectes de données de chaque secteur : chevauchement de données • Collecte de données non systématique ni pérenne car il y a problème de financement après projet • Collecte de données non systématique ni pérennes au niveau national et régional | <p>Le cadre de gouvernance climat et la coordination entre les institutions sont renforcés et ajustés afin de s'assurer la mise en œuvre des CDN et la conformité du pays avec les obligations internationales en matière de transparence. La compréhension sur les arrangements institutionnels est améliorée.</p> | <p>Output 1.1.1 Recommandations pour le renforcement des arrangements institutionnels développés</p> <p><i>Indicateur 1.1.1.1:</i> Document de recommandation pour le renforcement des arrangements institutionnels élaborés</p> |
| <p>Outcome 1.2.: Les politiques, stratégies et programmes qui améliorent la transparence en matière de surveillance climatique sont élaborés et déployés à travers un processus de collaboration entre le Bureau national sur la coordination des changements climatiques et toutes les parties prenantes (Parlement, ministères,</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie de collecte de données différentes au niveau de chaque secteur. Transversalité de données utiles (implication de plusieurs secteurs). Par exemple, pour le cas de bois énergie, il existe des sources de données différentes • Capacité de collectes de données différentes au niveau de chaque secteur • Pour le secteur Eau : | <ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de capitaliser et valoriser le système de collectes existantes • Pour le secteur Eau, le renforcement des capacités est nécessaire au niveau régional • Sensibilisation des décideurs par rapport à l'importance des données au niveau du ministère de tutelle | <p>Output 1.2.1.: Cartographie des situations de référence actuelles en matière de reportage au niveau de tous les secteurs élaborée</p> <p><i>Indicateur 1.1.2.:</i> Rapport des situations de référence en matière de <i>reporting</i> au niveau de tous les secteurs élaboré</p> <p>Output 1.2.2.: Recommandations pour les politiques, stratégies et programmes visant à mettre en œuvre les éléments</p> |

| | | | |
|--|--|---|---|
| <p>organismes rattachés des ministères et autres entités) <i>Indicateur 1.2.:</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le secteur prévoit de mettre en place les services techniques au niveau de chaque commune mais confronté à des difficultés de moyens de mise en œuvre • Existence des données confidentielles non divulguées par l'opérateur (industrie) • Difficultés d'obtention de données au niveau d'énergie de cuisson • Instabilité de la structure organisationnelle (institution de tutelle) | <ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'évaluer les valeurs ajoutées et les impacts économiques des systèmes de gestion des données : mener une étude de faisabilité de la mise en place du système de collecte, de traitement et de transfert des données au sein des départements ministériels • Stratégie incitative sur le partage des données (exemple : secteur industrie) • Confection de plan de mise en œuvre de CDN (Il n'y a pas de plan de mise en œuvre de CDN dans chaque secteur, par contre il y en a de plan sectoriel mais hormis d'éléments dans le CDN) | <p>du Cadre de transparence de l'Accord de Paris développées <i>Indicateur 1.2.2.:</i></p> <p>Output 1.2.3.: Plans et politiques de mise en œuvre de la CDN, qui reflètent des recommandations conformes aux systèmes de suivi et de rapport en cours, élaborés et opérationnalisés <i>Indicateur 1.2.3.:</i></p> |
| <p>Outcome 1.3.: Lignes directrices élaborées, en vue de la mise en œuvre des activités liées au Cadre de transparence renforcé, p. ex.: calcul des niveaux de références pour tous les secteurs d'émissions et de réductions, développement du cadre de MRV</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Inexistence de facteur d'émission, usage de valeur par défaut • Inexistence de MRV pour les secteurs • Niveau de référence des émissions basées sur les valeurs par défaut des facteurs d'émission • Configuration du système MRV en fonction de la fiabilité et de la qualité de données | <p>Les éléments du Cadre de transparence national sont déterminés sur la base de lignes directrices méthodiquement développées</p> | <p>Output 1.3.1 Directives pour la mise en œuvre des activités relatives au Cadre de transparence au niveau de tous les secteurs développés, en collaboration avec BNCCC, BNC REDD + et autres intervenants pertinents, élaborées et diffusées <i>Indicateur 1.3.1.: Situation de référence (baseline) et niveaux de référence des émissions et des réductions des émissions au niveau de chaque secteur définis ; guide méthodologique de calcul émissions et des réductions des émissions au niveau des secteurs et sous-secteurs comprenant les facteurs d'émissions élaboré</i></p> |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | | <p>Output 1.3.2 Recommandations de toutes les lignes directrices sectorielles incorporées dans les politiques guidant l'action climatique</p> <p><i>Indicateur 1.3.2.: Cadre institutionnelle de suivi du secteur et du système MRV contenant les modalités de transmission des informations développée et opérationnalisées</i></p> |
| <p>Component 2: Comblar les lacunes technologiques clés pour surveiller les émissions de GES et les résultats des interventions climatiques par l'élaboration et la diffusion d'outils pertinents</p> | | | |
| <p>Outcome 2.1.: Système transparent de gestion développé pour surveiller les émissions et toutes les activités liées à la mise en œuvre de la CDN</p> <p><i>Indicateur 2.1.:</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Bases de données sur les NATCOM stockées au niveau du BNCC mais inaccessible • NATCOM et autres rapports utilisant les données au niveau des sectoriels difficilement accessibles • Pas de portail web, rapports nationaux seulement disponibles auprès du site de la CCNUCC • Autres départements qui ne sont pas directement impliqués dans les questions climatiques et environnementales ne recevant pas des informations sur le changement climatique, rendant difficile la coordination intersectorielle. | <ul style="list-style-type: none"> • Les émissions et les réductions des émissions de GES, et toutes les activités portant sur la m.e.o. de la CDN sont centralisées dans un système de gestion des bases des données. • Les lacunes en matière de données pour le suivi et la vérification des objectifs de la CDN sont identifiées. • Un mécanisme pour générer les informations / données exigées par le Cadre renforcé de Transparence est développé et accessible à toutes les parties prenantes. • Les modalités de communication et de partage des informations sont cadrées | <p>Output 2.1.1.: Système de métadonnées sur les sources de données, l'origine, les calculs élaborés, accessibles³ et mis à jour trimestriellement</p> <p><i>Indicateur 2.1.1.: Système de gestion bases de données sectorielles mis en place ; Protocole de collecte, de traitement et de transfert des données développé</i></p> <p>Output 2.1.2.: Portail web centralisant toutes les informations sectorielles concernant la lutte contre les changements climatiques développé</p> <p><i>Indicateur 2.1.2.: Stratégie de communication du projet développée ; portail web opérationnel, accessible et mis à jour trimestriellement</i></p> |

³ Dans le PIF soumis au Fonds pour l'Environnement Mondial, la qualification utilisée était « rendus publics ». Les participants à l'atelier ont proposé de le changer avec le terme utilisé dans ce tableau.

| | | | |
|---|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Le BNCC vient de finaliser le document d’Evaluation des besoins nationaux en matière de technologie. Les métadonnées y afférentes sont stockées au niveau du BNCC et nécessitent un outil de stockage. | <p>par une stratégie de communication présentant les différentes voies de la transparence y compris celles de l’Accord de Paris et de la CCNUCC, mais aussi les autres voies, utilisant les supports les plus accessibles et de manière continue.</p> <ul style="list-style-type: none"> Exceptés les documents de projet communiqués au FEM transférés au GCP, cette composante identifiera et collectera les meilleures pratiques sous forme de document de synthèse élaboré sous l’égide du BNCC et à communiquer par Madagascar dans les réunions organisées par la GCP. | <p>Output 2.1.2.: Informations et données sur la transparence rendues disponibles à la Global Coordination Platform (GCP) <i>Indicateur 2.1.2.: Tous les documents concernant le projet ayant des portées internationales sont accessibles au Global Coordination Platform, y compris les synthèses des meilleures pratiques</i></p> <p>Output 2.1.3.: Information et données partagées avec tous les ministères qui ne sont pas directement impliqués dans les questions du changement climatique et de l’environnement <i>Indicateur 2.1.3.: Informations relatives sur les bilans carbone sectoriels et les autres informations sur les activités de la CDN distribués aux autres départements qui ne sont pas directement responsables des questions environnementales et climatiques, si possible sur la base d’un système pérenne de partage à moindre coût</i></p> <p>Output 2.1.4.: Bilan carbone national établi, ajusté et accessible <i>Indicateur 2.1.4.: Bilan carbone national accessible sur le portail web et mis à jour périodiquement</i></p> |
| <p>Outcome 2.2.: Initiatives MRV existantes utilisées comme bases pour la construction du cadre national MRV <i>Indicateur 2.2.: Cadres nationaux des MRV comprenant cadres des MRV</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> MRV REDD-plus et SNSF MRV Energy et SIE Difficultés dans l’élaboration de la TCN (aspects logiciels) | <ul style="list-style-type: none"> Des cadres nationaux des MRV opérationnels seront mis en place, utilisant les directives de la CCNUCC et les meilleures pratiques des initiatives | <p>Output 2.2.1.: Cadres nationaux des MRV développés, tenant compte des meilleures pratiques des initiatives MRV existantes <i>Indicateur 2.2.1.: Rapport d’analyse des systèmes MRV existants élaboré ;</i></p> |

| | | | |
|--|---|--|---|
| <p><i>des émissions/IGES, cadres des MRV des NAMA et des MRV des soutiens reçus établis</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Pour le sous-secteur électricité : les différences technologiques (p. ex. solaire, éolienne, hydroélectricité) pour produire de l'électricité impliquent des différences de valeur en matière de bilan énergétique. D'où l'importance de l'organe de régulation du sous-secteur dans le flux d'information. | <p>existantes en matière d'infrastructures institutionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les arrangements institutionnels établis par ces cadres doivent tenir compte de la couverture nationale et de l'exhaustivité des données. • Ces cadres MRV doivent être capables de s'alimenter suivant le système d'informations développé par l'Outcome 2.1.1. • Les cadres MRV doivent tenir compte des domaines d'application du MRV présentés dans les directives de la CCNUCC (1) MRV des émissions/inventaires nationaux des GES ; (2) MRV des NAMA/mesures d'atténuation ; et (3) MRV des soutiens reçus en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités. | <p><i>arrangements institutionnels des cadres MRV nationaux développés</i></p> <p>Output 2.2.2.: Capacités nationales et infrastructures institutionnelles des cadres nationaux MRV développées <i>Indicateur 2.2.2.: Cadres nationaux de développement des MRV pour chaque secteur de la CDN développés, tenant compte des MRV des trois domaines d'application des MRV</i></p> |
| <p>Component 3: Renforcement des capacités des organismes nationaux concernés et des parties prenantes sur les activités de transparence</p> | | | |
| <p>Outcome 3.1.: Acteurs clés formés aux nouveaux systèmes nationaux MRV, aux communications nationales, aux procédures de suivi des CDN, à l'amélioration des inventaires des GES et des projections économiques et d'émissions</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les capacités nationales dans le suivi des activités de la CDN se limitent à celles des acteurs sectoriels impliqués par l'élaboration des NATCOM et des autres rapports dans le cadre de l'Accord de Paris | <ul style="list-style-type: none"> • Le projet prévoit de développer des modules de formation basés sur l'analyse des directives existantes. • Toutes les composantes de la CDN (adaptation, atténuation et soutiens) | <p>Output 3.1.1.: Sur une période de 02 ans, 1300 (100 + 1200)⁴ représentants gouvernementaux et d'intervenants pertinents (y compris les OSC, le secteur privé, les universités) formés pour surveiller efficacement les activités et rendre compte par rapport aux objectifs climatiques clés</p> |

⁴ Valeurs provisoires, à fixer ultérieurement.

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p><i>Indicateur 3.1: Outils de formation développés, 100 formateurs formés qui cibleront 1200 acteurs sectoriels formés à la fin du projet</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> • Les capacités correspondent à celles dont disposent les formateurs mandatés par les Conventions internationales. • Les formateurs sont eux-mêmes limités au niveau de leur compétence soit par l'absence de connaissance du contexte national, soit par leur spécialisation sectorielle, soit par l'absence d'outils de formation ou d'autres matériels exigés par les résultats escomptés • Experts internationaux anglophones (barrière linguistique) • Possibilité d'insérer renforcement des capacités dans les activités du BUR • Possibilité d'impliquer les anciens experts des Communications Nationales pour former les jeunes experts • 03 experts nationaux par secteur lors de l'élaboration des NATCOM | <p>doivent être couvertes par les modules de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le projet développera des offres de formation qui vont faire office d'outils d'exécution des modules de formation. • Des ateliers de formation seront organisés et les modules dispensés à des formateurs qui cibleront à la fin du projet 1200 représentants gouvernementaux et autres acteurs sectoriels. • Identification du nombre d'experts à former basée sur les besoins de chaque secteur. Dans certains cas, il y a certaines institutions qui ne sont pas intéressées par la formation d'experts nationaux en matière d'inventaire de GES, par exemple • Nombre d'ateliers de formation à déterminer en fonction du nombre de modules, le nombre de secteurs et les détails à prendre en considération pour chaque secteur. | <p>Indicateur 3.1.1.:</p> <p>Output 3.1.2.: Modules de formation des formateurs et ateliers pour soutenir la durabilité à long terme des efforts de formation élaborés et lancés</p> <p><i>Indicateur 3.1.2.: Rapport de synthèse des directives existantes en matière d'IGES et de monitoring des actions d'atténuation élaboré ; Modules de formation à partir des directives internationales et nationales existantes développés</i></p> <p>Output 3.1.3. : Concrétiser des offres de formation relatifs aux modules de formation sur le suivi des activités de la CDN</p> <p><i>Indicateur 3.1.3.: Offres de formation portant outils de distribution des modules de formation développés et 12 ateliers de formation organisés</i></p> <p>Output 3.1.4.: Matériels et logiciels nécessaires pour produire les documents (NATCOM, BUR, etc.) obtenus et installés et des intervenants formés en exploitation/maintenance</p> <p><i>Indicateur 3.1.4.:</i></p> |
| <p>Outcome 3.2.: National Committee on Climate Change strengthened to ensure collaboration and strategic implementation</p> <p>Indicateur 3.2.:</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Le CNCC est un comité interministériel instauré en 2014 • Agences gouvernementales représentées dans CNCC par un responsable de la cellule environnementale sectorielle, assistée par | <ul style="list-style-type: none"> • Les membres du CNCC seront techniquement renforcés pour renforcer l'intégration de la dimension changement climatique dans leur secteur et pour disposer des capacités | <p>Output 3.2.1.: Développer les modules de formation nécessaires pour renforcer les capacités des membres du Comité National Changement Climatique</p> <p><i>Indicateur 3.2.2.: Modules de formation pour les membres du CNCC élaborés,</i></p> |

| | | | |
|--|---|--|--|
| | <p>un technicien qui connaît bien le secteur et qui joue le rôle de suppléant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • CNCC impliqué dans l'élaboration de la CPDN. • Pour les autres rapports, jusqu'ici, les NATCOM ne passent ni ateliers de validation ni peer review : démarches validation simples, ne permettant pas de garantir des AQ/CQ solides. • Renforcement des capacités : Limité au niveau central du projet • Atténuation limitée au niveau central • Membres de CNCC ayant souvent des rangs de directeur de ministères et ne sont pas des techniciens. Les changements fréquents des responsables ministériels peuvent entraver les travaux du CNCC, entraînant son instabilité. • Membre de CNCC provenant du secteur privé : toutes les institutions veulent y siéger. Ce qui entraîne la difficulté de la réunion technique à cause de nombre élevé des participants • BNCC prévoit d'utiliser les membres du CNCC dans le processus de validation des rapports nationaux • Union Européenne à travers l'Agence Française pour le Développement prévoit de redynamiser le CNCC | <p>pour valider et commenter les rapports nationaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les modules de formation doivent être adaptées en alignement par rapport aux besoins des preneurs de décisions. • Possibilité d'appel à l'expert de formation dans le cadre de CCNUCC • Redynamisation du CNCC à discuter avec l'Agence Française de Développement • Le membre du CNCC doit être technicien bien connaissant son secteur • Les membres du CNCC doivent être identifiés parmi les hauts techniciens ayant des stabilités au niveau de leur département/institution sectoriel • Bien établir le mécanisme d'identification des membres du CNCC issus du secteur privé et des partenaires techniques et financiers | <p><i>adaptés à partir des modules visés par l'Indicateur 3.1.1 ; Offres de formation développés et 4 ateliers de formation réalisés</i></p> |
|--|---|--|--|

Annexe 1: Termes de référence de l'atelier



TERMES DE REFERENCE

Atelier d'élaboration du cadre des résultats du projet

« *Building and strengthening Madagascar's national capacity to implement the transparency elements of the Paris Agreement* »¹

1. Contexte

L'Accord de Paris de 2015 prévoit dans son Article 13 l'établissement d'un « cadre de transparence des mesures et de l'appui » afin de suivre, notifier et examiner les informations pertinentes par rapport à la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et des autres accords qui l'ont suivi. Ces informations concernent notamment les émissions de gaz à effet de serre (GES) des Parties, les mesures d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique y inclus les comptes rendus des Contributions Déterminées au niveau National (CDN), ainsi que les moyens de mise en œuvre reçus ou fournis sous formes de ressources financières, de renforcement des capacités et de transfert de technologies. La communication régulière de ces informations, et leur examen par des experts mandatés par la CCNUCC, contribuent à renforcer la confiance entre les Parties qui est actuellement au centre des procédures et des négociations sous la CCNUCC. En effet, telles informations permettent de clarifier ce que les Parties font vis-à-vis de leurs engagements envers les traités climatiques internationaux, c'est-à-dire les CDN. Le Cadre de transparence de l'Accord de Paris constitue ainsi un outil permettant de vérifier si le niveau d'efforts collectifs entrepris par les Parties permettrait d'atteindre les objectifs fixés par cet Accord, en mettant en évidence ce qu'ils font individuellement.

Le projet « *Building and strengthening Madagascar's national capacity to implement the transparency elements of the Paris Agreement* » (CBIT Madagascar) est destiné à renforcer la capacité nationale pour la mise en œuvre du Cadre de transparence établi par l'Accord de Paris, en tenant compte des contributions de Madagascar à l'atténuation du changement climatique. A titre de rappel, les objectifs de ce projet sont de (1) mettre en place les outils nécessaires à la mise en œuvre du cadre des éléments de transparence de l'Accord de Paris ; (2) combler les lacunes technologiques requises pour les inventaires des émissions de GES, et la surveillance des actions d'atténuation et des moyens de mise en œuvre y afférents ; et (3) renforcer les capacités des parties prenantes sectorielles et d'autres activités sur la transparence. Le lancement de l'élaboration du document de ce projet (ProDoc) a été marqué par un atelier qui a eu lieu le 14 août dernier, et qui a permis d'établir une cartographie préliminaire des différents acteurs.

Dans le cadre de l'élaboration de ce ProDoc, le Ministère de l'Environnement, de l'Écologie et des Forêts, à travers son Bureau National de Coordination des Changements Climatiques (BNCC), conjointement avec Conservation International (CI), organisera un atelier d'élaboration du cadre des résultats du projet CBIT Madagascar. L'atelier réunira les différents acteurs identifiés lors de l'atelier de lancement et aura lieu le 13 septembre prochain.

¹ « Etablir et renforcer les capacités nationales de Madagascar pour la mise en œuvre du Cadre de transparence de l'Accord de Paris ».

2. Objectifs

Les objectifs de l'atelier sont de :

- Présenter et discuter le cadre des résultats élaboré pendant les phases antérieures du projet ;
- Déterminer les états des lieux T0 correspondant à chaque résultat attendu, ainsi que les valeurs cibles découlant de la mise en œuvre des activités du projet ;
- Mettre en place l(es) indicateur(s) correspondant à chaque réalisation/résultat attendu(e).

3. Méthodologie

La présentation du cadre des résultats sera effectuée sous forme de présentations suivie d'une séance de clarification et de discussion. Les états des lieux T0 et les valeurs cibles correspondant à chaque résultat attendu, ainsi que les indicateurs y afférents, seront identifiés et déterminés par des groupes de travail correspondant à chacune des composantes du projet, prenant compte des secteurs concernés par la composante mitigation de la CDN de Madagascar (Agriculture, UTCATF, Energie, Déchets). Chaque groupe désignera un président et un rapporteur qui va restituer les résultats des travaux de groupe en séance plénière. Un formulaire d'évaluation de l'atelier sera partagé à participant pour obtenir leurs avis et commentaires par rapport au déroulement de l'atelier.

4. Résultats attendus

- Le cadre des résultats du projet est amélioré ;
- Les états des lieux T0 et les valeurs cibles correspondant à chaque résultat attendu sont déterminés ;
- Les indicateurs correspondant à chaque réalisation/résultat attendu sont établis.

5. Agenda provisoire

| Horaire | Thèmes | Intervenants |
|-------------|---|--|
| 08:30-09:00 | Accueil / réception des participants | |
| 09:00-09:30 | <ul style="list-style-type: none">- Mots d'ouverture de l'atelier- Tour de table (présentation des participants) | <ul style="list-style-type: none">- Représentant de Conservation International Madagascar- Représentant du MEEF |
| 09:30-10:00 | <i>Photo de famille et pause-café</i> | |
| 10:00-10:15 | Présentation 1 : Mise en contexte | BNCCC |
| 10:15-10:45 | Questions-réponses | |
| 10:45-11:15 | Présentation 2 : Le cadre des résultats du Projet CBIT Madagascar | CI |
| 11:15-12:30 | Questions-réponses | Plénière |
| 12:30-13:30 | Pause déjeuner | |
| 13:30-14:30 | Travaux de groupes (1^è partie) : Etats des lieux T0 et valeurs cibles correspondant à chaque résultat attendu | 03 groupes de travail |

| | | |
|-------------|--|-----------------------|
| 14:30-15:00 | Restitution/discussions | Plénière |
| 15:00-16:00 | Travaux de groupes (2^e partie) : Mise en place des indicateurs correspondant à chaque réalisation/résultat attendu | 03 groupes de travail |
| 16:00-16:30 | Restitution/discussions | Plénière |
| 16:30-16:45 | Conclusion et prochaines étapes | Consultant |
| 16:45 | Clôture | BNCCC |

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts
2. Monsieur le Directeur Général de l'Energie
3. Madame le Directeur Général de l'Agriculture
4. Monsieur le Directeur Général de l'Elevage
5. Monsieur le Directeur Général des Forêts
6. Madame le Directeur Général de la Météorologie
7. Monsieur le Directeur Général du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
8. Madame le Directeur du Bureau National de Coordination des Changements Climatiques
9. Madame le Coordinateur du Bureau National de Coordination REDD-plus
10. Monsieur le Point Focal National CCNUCC
11. Madame le Chef du Service Environnement et Changement Climatique (MPAE)
12. Madame Directeur de l'Intégration de la Dimension Environnementale du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
13. Monsieur le Directeur de l'Assainissement du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
14. Monsieur le Directeur des Etudes et de la Planification, Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
15. Madame le Directeur de l'Intégration de la Dimension Environnementale, Ministère de l'Energie et des Hydrocarbures
16. Madame le Directeur des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation, Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé
17. Madame le Directeur de l'Infrastructure, de la Technologie, de l'Innovation et de l'Environnement, Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé
18. Madame le Directeur de l'Appui à l'Industrialisation
19. Monsieur le Directeur du Système d'Information, Ministère du Transport et de la Météorologie
20. Monsieur le Directeur des Etudes et de la Planification, Ministère du Transport et de la Météorologie
21. Monsieur le Directeur de la Météorologie Appliquée, Ministère du Transport et de la Météorologie
22. Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Agence de Développement de l'Electrification Rurale (ADER)
23. Monsieur le Directeur du Centre National de Recherche sur l'Environnement
24. Madame le Directeur du Centre National de Recherches Industrielle et Technologique
25. Représentants du BNCCC /Service Atténuation
26. Représentants du BNCCC /Service Base des données
27. Madame le Directeur des Travaux Publics, Commune Urbaine Antananarivo
28. Madame le Directeur Urbanisme et Développement, Commune Urbaine Antananarivo
29. Madame Directeur-pays, Conservation International
30. Madame Directeur, Conservation Strategy, Conservation International
31. Madame Responsable financier Conservation International
32. Monsieur Directeur, Projects, Conservation International
33. Monsieur le Directeur Général du FOFIFA

34. Monsieur le Directeur Exécutif de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar
35. Monsieur le Directeur Exécutif de la Fondation Tany Meva
36. Monsieur le Coordinateur du Projet PERER, GIZ
37. Monsieur le Directeur Général, INSTAT
38. Monsieur le Directeur de l'Environnement et Contrôle Carburants, JIRAMA
39. Monsieur le Directeur Général Monsieur le Directeur Général, Madagascar National Parks
40. Monsieur le Directeur des Opérations, Madagascar National Parks
41. Madame RANAIVOSON Hanjasoa Direction des Etudes Economiques et Statistiques (/Service d'Information National des Hydrocarbures), Office Malgache des Hydrocarbures
42. Monsieur le Directeur Général de l' Office National pour l'Environnement
43. Monsieur le Directeur des Informations, Office National pour l'Environnement
44. Monsieur TAVERNIER Louis, Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU/IDI)
45. Représentants des Membre de la Plateforme REDD-plus Nationale
46. Monsieur le Directeur de la SAMVA
47. Madame le Chef du Service Assainissement des Eaux Usées SAMVA
48. Madame le Chef du Service Gestion Ordures Ménagères SAMVA
49. Madame Directeur-pays, World Conservation Society
50. Madame Directeur-pays, World Wildlife Fund Madagascar



ATELIER D'ELABORATION DU CADRE DES RÉSULTATS DU PROJET

**« CONSTRUIRE ET RENFORCER LA
CAPACITÉ NATIONALE À METTRE EN
ŒUVRE LES ÉLÉMENTS DU CADRE DE
TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE
PARIS »**

Espace Dera Tsiadana,
Antananarivo, 13
septembre 2018



CONTEXTE

**-MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION CADRE DES NATIONS
UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (CCNUCC)**

-CONCRETISATION DE L'ACCORD DE PARIS SUR CLIMAT

COP 21 TRANSPARENCE DES MESURES ET APPUIS



-Décision CP21 (Paragraphe 85): La mise en place d'une initiative de renforcement de capacité pour la transparence afin de développer les capacités institutionnelles et techniques (pays en développement)

-Décision CP 21 (Paragraphe 87) engage le FEM à prendre des dispositions pour appuyer la mise en place et la poursuite de CBIT

ACCORD DE PARIS

CADRE DE TRANSPARENCE:



-INVENTAIRE DE GES

-ATTENUATION DANS CDN (art. 4)

-IMPACT CC ET ADAPTATION (art. 7)

-BESOINS FINANCIERS, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE, RENFORCEMENT DE CAPACITE ET LES APPUIS RECUS (art.9, 10, 11)

CONTEXTE

TRANSPARANCE:

-MESURES

-REPORTING

-VERIFICATION

(MRV)

ELEMENTS:

CONTROL QUALITE (CQ ou QC)

ASSURANCE QUALITE (AQ ou QA)

BASE:

RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

13/09/2018

ATELIER D'ÉLABORATION DU DES RÉSULTATS PRODOC CBIT MADAGASCAR 5

CONTEXTE

RÉUNIONS ET ATELIERS (30-Sep-2018)

- Atelier de lancement (14-Aug-2018)
- Atelier Cadre des résultats (13-Sep-2018)
- Atelier de consultation intermédiaire
- Atelier de validation du ProDoc

BASELINE/FIELD ASSESSMENT/STUDIES (30-Sept-2018)

- Revue de la littérature et consultations individuelles des acteurs clés

SAFEGUARD REQUIREMENTS (30-Sep-2018)

- *Plan d'engagement des acteurs pendant la phase PPG et Plan d'intégration du genre*

COMPLETING GAPS FROM PIF STAGE, GEFSEC QUESTIONS NOT ADDRESSED DURING PIF PHASE (30-Sep-2018)

- Arrangement institutionnel et mesure d'atténuation des risques

COFINANCING (30-Sep-2018)

COMPLETE RESULTS FRAMEWORK (31-Oct-2018)

SOUMISSION PRODOC (v1: 31-Oct-2018; v2: 30-Nov-2018)

13/09/2018

ATELIER D'ÉLABORATION DU DES RÉSULTATS PRODOC CBIT MADAGASCAR 6



ATELIER D'ELABORATION DU CADRE DES RÉSULTATS DU PROJET

« CONSTRUIRE ET RENFORCER LA CAPACITÉ NATIONALE À METTRE EN ŒUVRE LES ÉLÉMENTS DU CADRE DE TRANSPARENCE DE L'ACCORD DE PARIS »

Espace Dera Tsiadana,
Antananarivo, 13
septembre 2018
Hery Rakotondravony, Leonardo
Massai & Berthin Andriamanantsoa



1. CONTEXTE

RÉUNIONS ET ATELIERS (30-Sep-2018)

- Atelier de lancement (14-Aug-2018)
- Atelier Cadre des résultats (13-Sep-2018)
- Atelier arrangement institutionnel + engagement des acteurs (30-Sep-2018)
- Atelier de validation (31-Oct-2018)

BASELINE/FIELD ASSESSMENT/STUDIES (31-Aug-2018)

- Revue de la littérature et consultations individuelles des acteurs clés

SAFEGUARD REQUIREMENTS (30-Sep-2018)

- Plan d'engagement des acteurs pendant la phase PPG et Plan d'intégration du genre

COMPLETING GAPS FROM PIF STAGE, GEFSEC QUESTIONS NOT ADDRESSED DURING PIF PHASE (30-Sep-2018)

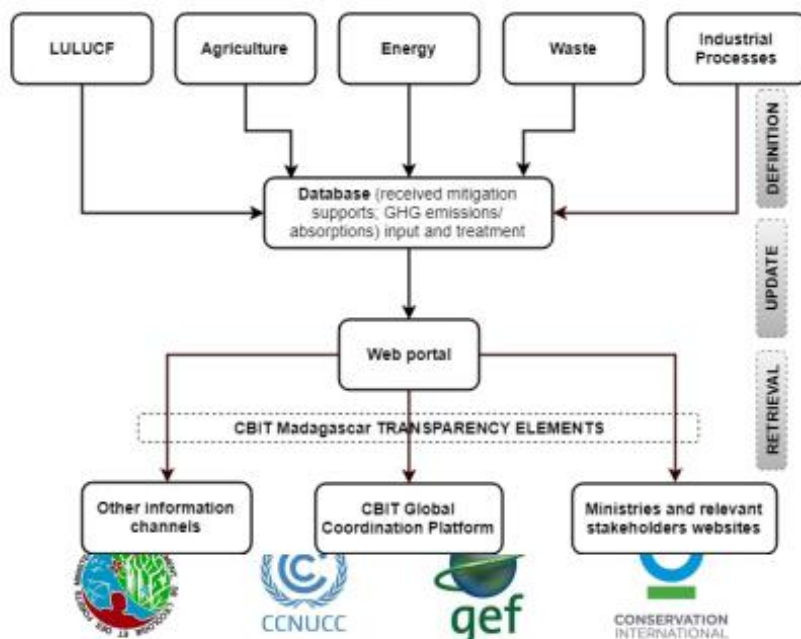
- Arrangement institutionnel et mesure d'atténuation des risques

COFINANCING (30-Sep-2018)

COMPLETE RESULTS FRAMEWORK (31-Oct-2018)

SOUSSION PRODOC (v1: 31-Oct-2018; v2: 30-Nov-2018)

2. STRUCTURE CADRE DE TRANSPARENCE



13/09/2018

ATELIER D'ÉLABORATION DES RÉSULTATS PRODOC CBIT MADAGASCAR 3

3. MRV, C'EST QUOI ?

CCNUCC (1992)

- Articles 4.1.a. (Inventaire des GES)
- Article 12 (Communication)
- Article 10 (Examen par Organes subsidiaires)

PLAN D'ACTION DE BALI (2007)

- « mesures d'atténuation appropriées au niveau national prises par des pays en développement ... soutenues et rendues possibles par des technologies, des moyens de financement et un renforcement des capacités, d'une façon **mesurable, notifiable et vérifiable**. »

ACCORD DE COPENHAGUE (2009)

- Les réductions opérées et les moyens de financement fournis par les pays développés seront **mesurés, notifiés et vérifiés** conformément aux lignes directrices existantes ... la comptabilisation de ces objectifs et de ces moyens de financement devant être rigoureuse, fiable et transparente.



13/09/2018

ATELIER D'ÉLABORATION DES RÉSULTATS PRODOC CBIT MADAGASCAR 4

3. MRV, C'EST QUOI ? (SUITE)

ACCORDS DE CANCUN (2010)

- Décide de créer un comité permanent relevant de la Conférence des Parties, chargé ... de mobiliser des ressources financières, ou de **mesurer, de notifier et de vérifier** l'appui fourni aux pays en développement parties »...

ACCORD DE PARIS (2015; ici: **Transparence**)

- Article 13.7: Rapport national d'inventaire GES
- Article 13.8: Communication de l'adaptation
- Article 13.11: Examen technique par experts + examen multilatéral des CDN
- Article 15: « appui ... fourni en permanence pour renforcer les capacités des PVD »

3. MRV, C'EST QUOI ? (SUITE)

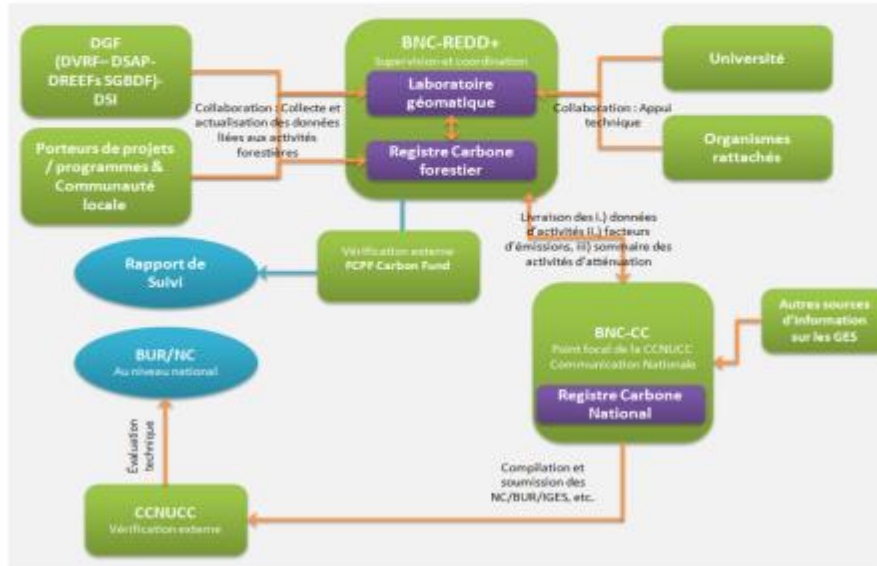
MESURING-REPORTING-VERIFICATION

- M = Mesure (ou estimation)
- R = Notification – au niveau national et international
- V = Vérification – comprend à la fois l'AQ/CQ national et surveillance multilatérale

3 DOMAINES D'APPLICATION

- MRV des émissions (estimation des émissions au niveau national, régional, sectoriel)
- MRV des mesures d'atténuation (MRV des impacts des politiques et des mesures)
- MRV du soutien (MRV des flux financiers/transferts de technologie/renforcement des capacités et de leurs impacts)

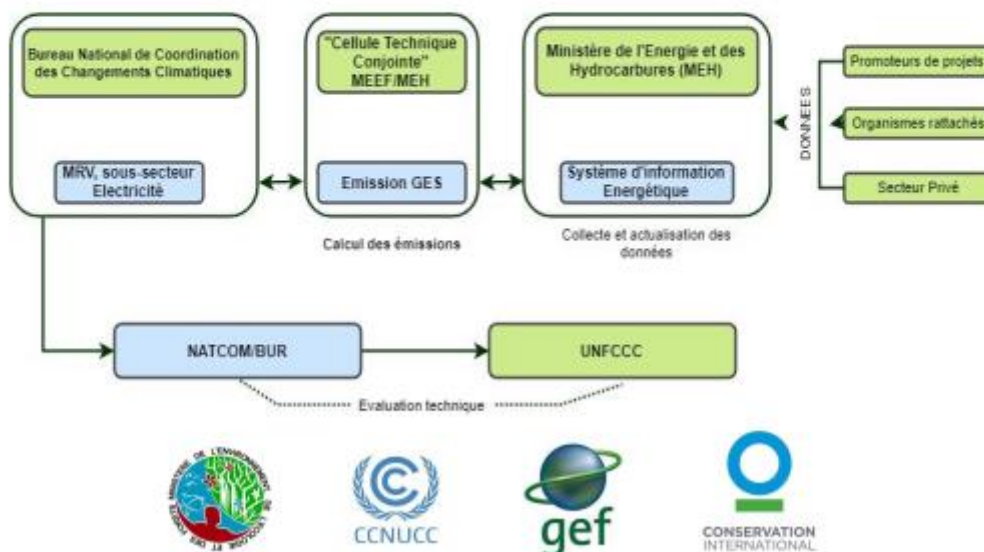
STRUCTURE CADRE DE TRANSPARENCE: MRV REDD-PLUS



13/09/2018

ATELIER D'ÉLABORATION DU DES RÉSULTATS PRODOC CBIT MADAGASCAR 7

STRUCTURE CADRE DE TRANSPARENCE: MRV ÉNERGIE, SOUS-SECTEUR ÉLECTRICITÉ



13/09/2018

ATELIER D'ÉLABORATION DU DES RÉSULTATS PRODOC CBIT MADAGASCAR 8



4. APERÇU ETATS DES LIEUX T₀

Composante 1: Arrangement institutionnel

- Gestion des données sectorielles généralement non-réglémentées sauf...
- Insuffisance des infrastructures institutionnelles (Services techniques déconcentrés)
- Réorganisation fréquente des départements ministériels
- Insuffisance des moyens pour la systématisation des collectes des données
- Peu de départements sectoriels disposant d'expériences

Composante 2: Lacunes technologiques

- Portails web sectoriels non-alimentés (? cas CountrySTAT, Ran'Eau, OMH, etc.)
- Accessibilité des données (portails sécurisés, difficulté d'utilisation), très peu accessibles aux autres utilisateurs
- Logiciels (IGES & Mitigation, V&A, projections climatiques et socio-économiques), matériels informatiques et leurs exploitations



13/09/2018

Madagascar
ATELIER D'ÉLABORATION DE DES RÉSULTATS PRODOC CRIT MADAGASCAR

9

5. APERÇU ETATS DES LIEUX T₀ (SUITE)

Composante 3: Renforcement des capacités techniques des acteurs sur le suivi des activités de la CDN

- Experts nationaux peu nombreux, manquant des capacités
- Formations discontinues, limitées à celles dispensées par les NATCOM
- Insuffisance des capacités au niveau académique
- Rapports nationaux ne passant pas suffisamment de contrôle qualité



13/09/2018

Madagascar
ATELIER D'ÉLABORATION DE DES RÉSULTATS PRODOC CRIT MADAGASCAR

10

MISAOTRA TOMPOKO!





Project information

| | |
|------------------------------------|---|
| Project Title: | Construire et renforcer la capacité nationale à mettre en œuvre les éléments de transparence de l'Accord de Paris |
| Country(ies): | Madagascar |
| Implementing Agency: | Conservation International (CI) |
| Executing Agency(ies): | BNCCC and CI Madagascar |
| Project Duration in Months: | 24 months |
| Location | Niveau National |

Objectifs du projet

- Aider à mettre en place un guichet unique pour les données sur les GES au niveau national, les actions d'atténuation et les appuis y afférents;
- Centraliser les données disponibles de tous les secteurs sur le «web portal »
- Renforcer la capacité des agences nationales et des parties prenantes concernées par les activités de transparence pendant le projet

Composantes du projet

- **Composante 1:** Renforcer les arrangements institutionnels, les politiques, les stratégies, les programmes et les organes de coordination au sein des institutions nationales et tous les secteurs concernés pour répondre aux exigences de transparence de l'Accord de Paris.
 - Résultat 1.1: Arrangements institutionnels visant à améliorer aux exigences de transparence de l'Accord de Paris évalués et recommandations élaborées
 - Résultat 1.2: Politiques, stratégies et programmes améliorant la transparence de la comptabilité climatique élaborés et déployés
 - Résultat 1.3: Lignes directrices élaborées pour la mise en œuvre d'activités liées à la transparence
 - le calcul des « baseline » et des niveaux de référence pour les émissions et les réductions de tous les secteurs
 - le développement du cadre Mesure, Rapportage et Verification
 - les infrastructures institutionnelles.

(Suite)

- Composante 2: Comblent les principales lacunes technologiques en matière de surveillance
 - des émissions de GES et
 - des résultats des interventions liées au climat grâce au développement et à la diffusion d'outils pertinents
- Résultat 2.1. Système de collecte et de gestion transparent mis au point pour surveiller les émissions et les activités dans la Contribution Nationale Déterminée.
- Résultat 2.2. La construction de cadres nationaux de MRV basé sur les expériences existantes : le travail de BNC REDD+, Energie

(Suite)

- Composante 3: Renforcement des capacités des agences nationales et des parties prenantes concernées par les activités de transparence.
 - Résultat 3.1. Principales parties prenantes (secteurs à préciser) formées sur le système national de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV), aux communications nationales, BUR, aux procédures de suivi de Contribution Nationale Déterminée, aux inventaires de gaz à effet de serre (GES), aux projections économiques, projections climatiques et projections d'émissions
 - Résultat 3.2. Comité national sur le changement climatique renforcé pour assurer la collaboration et la mise en œuvre stratégique

MERCI




FICHE DE PRESENCE

DATE : 13 Septembre 2018
 LIEU : ESPACE DERA Tsiadana
 OBJET : 2eme ATELIER CBIT

Annexe 4

| N° | Nom et Prénoms | Institutions | Coordonnées (tél fixe et/ou portable + Adresse e-mail) | SIGNATURE | GENRE HOMME (H)/ FEMME (F) |
|----|--------------------------------|----------------|--|-----------|----------------------------|
| 1 | RAHENISON Yvonne | CI | Yrahelison@conservation.org 22.609.79. | | F |
| 2 | HERITOKI LALAINA Dmbirintka | MEEF BNCCC | 034 62 45743 heritokilalaina@gmail.com | | F |
| 3 | Andriamanantsoa Nichel | CI | mandriamanantsoa @conservation.org | | F |
| 4 | RAJOELINA Sahoudra | CI | sojoeleua @ conservation.org | | F |
| 5 | NIRINA Jean Gabriel | BNCCC/ MEEF | jgabnira@gmail.com 0340562744 | | H |
| 6 | MASEZAMANA Haja Nirina | Consultant | 0349734204 | | H |
| 7 | RAHARISOA Antainu clara | MEEF/ BNCCC | raharisoaclara@gmail.com 0348032860 | | F |
| 8 | RAHARISOA Antainu Luc | DGTI | luc.rahariasoaralaza @gmail.com 034016197 | | H |
| 9 | FAOTANANT Claude | Tany Keva | c.fanontanantanymeva.org | | H |
| 10 | RAKOTONIRIMANANA Tantely | Tany Keva | t.rakotonirimanana @tanymeva.org | | H |

| N° | Nom et Prénoms | Institutions | Coordonnées (tél fixe et/ou portable + Adresse e-mail) | SIGNATURE | HOMME (H)/ FEMME (F) |
|----|-----------------------------------|----------------------|--|-----------|----------------------|
| 23 | RAKOTONDRAVONY Hery | Consultant | 034 05 624 32 hery.rado@gmail.com | | H |
| 24 | RAKOTOARIMANANA Jeanne M. | DIDE | 034 70 410 30 rajeanm10@gmail.com | | H |
| 25 | RAVELOSON Frida | NEAH/ DG | 034 20 510 70 ravel.mie@gmail.com | | F |
| 26 | Rotry Harimando | DSAP MEEF | 034 05 623 20 rotryharimando@gmail.com | | F |
| 27 | RAHERIVELO Tahiry | DGF/MEEF | 034 08 572 71 tahiryraheriveloa@gmail.com | | H |
| 28 | RAZAFIMAKERY Fidera Anuscaud | DPHSAE/ JIRAMA | 034 83 703 36 fidera.razafimakery@jirama.mg. | | H |
| 29 | RASIDIMANANA Layhica | BNCCC (stagiaire) | layhica.nasidimanana@gmail.com | | F |
| 30 | ARO. RASAONARIVO. | MNP | cdp@madagascar.national.parks.mg. 032 09 400 36 | | M. |
| 31 | RAKOTARIMANGA Nina | CNRE | 034 91 486 75 manganin@yahoo.fr | | H |
| 32 | RAKOTOZAFY Nantamalala | MIDSP | 034 85 213 94 mianankamoro.colombe@gmail.com | | F |
| 33 | RAZAFIMANDIMBY Victorien Henri | MIDSP | 034 31 117 78 victorienhenri@gmail.com | | H. |

| N° | Nom et Prénoms | Institutions | Coordonnées (tél fixe et/ou portable + Adresse e-mail) | SIGNATURE | HOMME (H)/ FEMME (F) |
|----|--|---------------|--|---|----------------------|
| 34 | RATAHIRIA RIVOMI Golyne (loc. donateur) | SAVA FAPBM | imovmef@gmail.com dirugsemava@gmail.com 0348558232 |  | F. |
| 35 | RAMBELWARISONA GUARD | FAPBM | rambelwarisona@gmail.com 0341185054 |  | M |
| 36 | John son Rakotonirainy | CI | 03485 66203 |  | H. |
| 37 | Randrianirina Nampisona | WWF | | | |
| 38 | | | | | |
| 39 | | | | | |
| 40 | | | | | |
| 41 | | | | | |
| 42 | | | | | |
| 43 | | | | | |
| 44 | | | | | |